

PROVINCE DE QUÉBEC40^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 6 DÉCEMBRE 2013

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 6 décembre 2013

Aujourd'hui, à seize heures huit minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n^o 35 Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits
- n^o 45 Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie
- n^o 51 Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et d'autres dispositions législatives
- n^o 64 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
- n^o 65 Loi concernant le remplacement et la reconstitution des actes notariés en minute détruits lors du sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic
- n^o 207 Loi concernant la Ville de Windsor
- n^o 211 Loi concernant la Ville de Sherbrooke

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.